

DES ÉLUS SPECIF DANS LA PROCHAINE SECTION 27 DU CNU

Session après session, la 27^e section du CNU a accompli un travail efficace dans un esprit de consensus et de sérieux. Durant la mandature qui arrive à son terme, le rôle des 14 élus des listes SPECIF a largement contribué à ce bon résultat car tous ont eu le souci d'exercer leur mission avec transparence, rigueur et équité. Président depuis 1999, Daniel Herman, élu SPECIF et président de section sortant, a su conduire les séances dans une ambiance studieuse et sereine.

En février 2007, le Conseil d'administration de SPECIF a décidé de présenter des listes A et B aux prochaines élections au CNU. Comme en 1998 et 2003, ses candidats devront représenter la diversité des contextes d'exercice de notre métier d'enseignant-chercheur et des domaines de compétences scientifiques. Adhérents SPECIF, nos candidats seront en prise directe sur les préoccupations de l'association, sensibilisés à la réflexion de la communauté scientifique afin de prendre au mieux en considération les spécificités des carrières des enseignants-chercheurs en informatique.

Comme l'ont fait tous les élus SPECIF jusqu'à présent, ils s'engageront à la transparence de leurs travaux après chaque session.

Si vous souhaitez être candidat(e) sur nos listes sur ces bases, prenez dès aujourd'hui contact avec Jacques Mossière (Jacques.Mossiere@imag.fr) pour la liste A ou Nelly Bensimon (n.bensimon@iut.univ-paris8.fr) pour la liste B.

Pour constituer les listes, le CA de SPECIF a mandaté un groupe de quatre personnes : Nelly Bensimon, Jean-Christophe Janodet, Jacques Mossière et Florence Sèdes. Ce groupe travaillera en concertation avec la présidence de SPECIF et s'assurera des conseils de Daniel Herman. Une fois constituées, les listes seront soumises à l'approbation du CA de SPECIF.

Vous trouverez ci-dessous la version courante de la profession de foi qui sera attachée à nos listes et quelques indications sur l'intérêt et la charge de travail que représente la participation au CNU.

LA PARTICIPATION AU CNU

Toutes les personnes ayant eu l'occasion de siéger dans la 27^{ème} section du CNU s'accordent pour souligner l'intérêt de ce travail : il donne une vue d'ensemble de la communauté informatique nationale et de l'évolution de notre discipline (thèmes de recherche et filières d'enseignement). Les fonctions actuelles confiées au CNU (établissement des listes de qualification, promotions nationales des enseignants-chercheurs et attribution de semestres sabbatiques) risquent d'évoluer au cours de la prochaine mandature avec la création de l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES). La section pourrait être aussi sollicitée pour accompagner le Comité National de la Recherche Scientifique (CoNRS) dans l'évaluation des laboratoires.

En contrepartie, la participation au CNU représente au moins un mois de travail à plein temps pour les maîtres de conférences, davantage pour les professeurs, comprenant le travail préparatoire des sessions et le temps de présence de ces sessions.

Pour la session d'hiver (qualifications), la section devant examiner un peu plus de 1000 candidatures, chaque membre reçoit une quarantaine de dossiers sur lesquels il doit faire un rapport. Ces dossiers parviennent à la mi-décembre aux rapporteurs qui doivent en vérifier la recevabilité, en accuser réception aux candidats puis rédiger les rapports avant la session se tenant généralement durant la 2^e quinzaine de janvier.

Pour la session de printemps (promotions, CRCT, reclassement), chaque membre doit rédiger un rapport sur une vingtaine de dossiers transmis via le ministère.

Les candidats SPECIF doivent s'engager à participer à l'intégralité des sessions. Si le fonctionnement actuel de la section est maintenu, les durées cumulées des sessions totalisent 13 jours pour les professeurs et 7 jours pour les maîtres de conférences.

PROFESSION DE FOI

Depuis sa création, **SPECIF** rassemble la communauté des enseignants-chercheurs en informatique dans le but de promouvoir l'enseignement et la recherche en informatique. Thématiques de recherche diversifiées et souvent pluridisciplinaires, transversalité de notre discipline remarquable notamment dans l'enseignement, besoins en compétences informatiques dans des activités stratégiques de l'université, autant de spécificités qui font que les enseignants-chercheurs relevant de la 27e section du CNU assument des missions débordant de leurs fonctions statutaires.

La préoccupation constante de **SPECIF** est d'analyser la diversité de ces situations, de mutualiser les expériences, de comprendre comment l'environnement universitaire interagit avec notre métier d'enseignant-chercheur, d'identifier les paramètres de l'évolution de nos carrières et de les faire prendre en compte dans leur évaluation par le CNU. Aussi nos listes de candidats aux élections de la 27e section CNU reflètent :

- la **diversité thématique**, notamment dans ses aspects théoriques, techniques, appliqués et sociaux,
- la **diversité géographique** des lieux d'exercice des enseignants-chercheurs,
- la **diversité des contextes** d'enseignement et de recherche,
- dans les limites imposées par la composition de la section, **un juste équilibre hommes femmes**.

Pour les qualifications, nous apprécierons les aptitudes à la recherche, reconnues par la communauté thématique, et les aptitudes à l'enseignement, attestées par une bonne expérience pédagogique. Pour la qualification aux fonctions de professeur, l'aptitude à l'animation, tant en recherche qu'en enseignement, et la prise de responsabilités collectives seront des facteurs supplémentaires d'évaluation. Nous souhaitons également favoriser une ouverture en prenant en compte des travaux de qualité situés à la frontière de la discipline, ainsi que les travaux interdisciplinaires.

Pour les promotions, nous examinerons l'ensemble des facettes de notre métier en tenant compte des spécificités de notre section : jeunesse du corps, faible pourcentage de professeurs, manque criant de personnels techniques et administratifs... Les promotions doivent apprécier recherche fondamentale et appliquée, formation initiale et continue, innovations pédagogiques, gestion de l'enseignement et de la recherche, activités collectives, qu'elles soient administratives ou techniques.

Les principes de **transparence**, de **rigueur et d'équité** qui ont toujours été défendus par **SPECIF** seront à nouveau ceux des listes que nous proposons.

Pour les prochaines élections, **SPECIF** maintiendra des membres sortants, garants de la continuité de l'esprit de consensus et d'efficacité de la 27e section sortante, sur des listes qui feront largement appel à de nouveaux collègues. Nous nous engageons à continuer de rendre compte de notre travail à l'ensemble des collègues, en explicitant dans la mesure du possible les critères retenus par la section et en publiant dans les meilleurs délais les résultats de ses travaux.